



**DOMAINE
FORMATION**

COMMISSION FÉDÉRALE
GYM FORME SANTÉ DANSE
CFA GFS D

BREVET FÉDÉRAL D'ANIMATION

ANIMATEUR GYM FORME SANTÉ - NIVEAU 2



DU 5 AU 7 MARS 2021 SOIT 18 HEURES EN PRÉSENTIEL
ILE DE LA RÉUNION (974)

LIEU À DÉTERMINER

AVEC UNE PARTIE EN DISTANCIEL SUR LA PLATEFORME CLAROLINE FSGT

JANVIER-FÉVRIER 2021

DURÉE ESTIMÉE : 20 HEURES

Inscription en ligne : [cliquez ici](#)

Infos : gymformesantedanse@fsgt.org

tél. 01.49.42.23.35

Inscriptions avant le 10 décembre 2020



LE BREVET FÉDÉRAL D'ANIMATION FSGT

Vous animez déjà bénévolement dans un club FSGT, ou vous souhaitez le faire... Vous aimeriez compléter votre formation et développez vos compétences d'animateur ou d'animatrice sportive...

Vous souhaitez faire valider vos compétences par un diplôme fédéral reconnu...

Vous souhaitez vous approprier le projet de la FSGT et le faire vivre dans votre association...

La FSGT a mis en place un cursus de formation fédéral, le Brevet Fédéral d'Animation (BFA), pour les animateurs et les animatrices sportives bénévoles.

Organisé en 3 niveaux, il permet de développer progressivement ses compétences dans l'animation sportive, selon son niveau d'engagement et de responsabilité. Il se décline en une vingtaine de spécialités (familles d'activité) voire même en activité.

À chaque niveau correspond des objectifs et un contenu de formation, des conditions d'entrée en formation (prérequis), des modalités de stage dans un club FSGT et des conditions d'évaluation des compétences.

PRÉREQUIS D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire vous devrez :

- être détenteur d'une licence FSGT en cours de validité,
- être détenteur du PSC1 (Certificat prévention et secours civiques de niveau 1),
- éventuellement satisfaire à des conditions complémentaires : consultez la fiche de présentation du brevet fédéral de l'activité correspondante, en annexe de cette plaquette de communication.

CONDITION DE STAGE EN CLUB FSGT

Dans la cadre de cette formation, vous devrez réaliser un stage dans un club FSGT, sous la responsabilité d'un tuteur (un animateur expérimenté, voire, le cas échéant, votre président de club). Ce stage devra répondre à des exigences en terme de durée, de public et d'objectifs visés : consultez la fiche de présentation du brevet fédéral de l'activité correspondante, en annexe de cette plaquette de communication.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pour faire valider vos compétences et obtenir le diplôme BFA correspondant, il vous faudra satisfaire aux évaluations prévues avec, a minima, une mise en situation pédagogique complétée d'un échange avec les évaluateurs. Les conditions complémentaires d'évaluation sont également présentées dans la fiche de présentation du brevet fédéral de l'activité correspondant, en annexe de cette plaquette de communication.

Voici les liens où vous retrouverez les fiches de présentation des brevets fédéraux par activité :

- [sur la plateforme Claroline FSGT dans l'espace Brevet fédéral d'animation](#)
- [sur le site de la FSGT, menu Formation > Brevet fédéral](#)

POSSIBILITÉ DE PRISE EN CHARGE PARTIELLE DES FRAIS DE FORMATION

Pour les détenteurs d'un Livret fédéral de reconnaissance de l'expérience (ancien Livret fédéral d'animation), vous pouvez bénéficier d'une aide à la prise en charge des frais pédagogiques de votre formation. Toutes les conditions et modalités pour bénéficier de cette aide vous sont présentées sur l'espace Brevet fédéral d'animation dans l'onglet [Aide financement](#), sur la plateforme fsgt.claroline.com.

